

Ecole Primaire de Villeperdue
3 Chemin de la Godinière
37260 Villeperdue
Téléphone : 02.47.26.29.59
Mail : ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr

Procès verbal du conseil d'école du mardi 1er juin 2021

Personnes présentes :

IEN : Mme ALBERT

Enseignants : Mme ROCHE Stéphanie, Mme SOULAS Virginie, Mme TRANCHANT Muriel, Mme BURGUY Caroline, Mme PROUST Valérie et M. GOSSAUME Josselin, Mme MOREVE Fabienne

Directrice : Mme VANNIER Chantal

Les représentants de la municipalité : M. GAUTHIER Xavier, M. DUPEY Frédéric

Les représentants des parents d'élèves : Mme BRAULT Françoise, Mme MANGEANT Sophie, Mme GARREAU Marine, Mme ROUSSE Émilie, Mme MEUNIER Laure, Mme COVCIC Nadège, Mme BLANC Émilie, M. BOUSSELY Gaétan, M. FRISON Julien.

ATSEM : Mme PRIEUR Peggy

Personnes excusées :

Mme GALAIS Sonia

Secrétaires de séance : Muriel TRANCHANT

Le conseil débute à 18h05.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 - Effectifs, organisation des classes et des enseignements ;
- 2 - Suivi des élèves (réseau d'aides, activités pédagogiques complémentaires)
- 3 - Organisation du temps scolaires ;
- 4 - Bilan hygiène et sécurité ;
- 5 - Travaux en cours et prévisions ;
- 6 - Projets pédagogiques et réalisations ;
- 7 - Dates à retenir

1 - Effectifs, organisation des classes et des enseignements ;.

L'école accueille actuellement 145 élèves répartis sur les 6 classes.

PS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
27	28	20	22	23	25

Départ annoncé de 3 familles, soit 5 enfants.

Pour l'année prochaine, les prévisions d'effectifs sont réparties ainsi :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	27	14	19	13	11	21	25
50			43			46	
139							

Les répartitions dans les classes l'an prochain dépendront de l'évolution des effectifs d'ici septembre.

Cette année, dix-huit CM2 partent en fin d'année pour aller en Sixième. Les dossiers d'inscriptions papier pour le collège ont été remis aux familles vendredi 28 mai.

Une inscription en ligne est désormais possible.

Pour les élèves qui utiliseront les transports scolaires pour se rendre au collège, les inscriptions doivent être faites à partir du 3 juin. C'est également possible en ligne.

Les modalités d'inscriptions, que ce soit pour le collège ou pour les transports scolaires, ont été transmises aux familles concernées.

2 - Hygiène, santé et sécurité.

Manque de personnel en maternelle

En mai, une ATSEM a été absente pendant 5 journées de classe et elle n'a pu être remplacée que les deux dernières journées. Nous sommes conscients de la difficulté de trouver du personnel au pied levé, mais la situation a été déjà évoquée lors de plusieurs Conseils d'Ecole et le manque de personnel en maternelle a été maintes fois signalé. Une enseignante de maternelle et la directrice ont rencontré le maire de Villeperdue le 1^{er} avril dernier, notamment pour évoquer cette question **qui est une priorité pour l'école**. Il n'a pas semblé opposé à cette demande, arguant toutefois de difficultés budgétaires pour employer une nouvelle personne.

La mairie précise qu'il sera peut-être possible à l'avenir de solliciter la CCTVI pour un remplacement ponctuel en cas d'absence des ATSEM.

L'école peut accueillir un parent bénévole pour aider uniquement si ce dernier peut proposer une convention de stage, signée par l'Inspectrice.

Les enseignantes de maternelle sont bien conscientes du caractère redondant de la demande. Toutefois ne rien dire signifierait que le besoin n'existe plus. Or il est plus que jamais d'actualité. L'absence d'ATSEM l'après-midi en classe 2 est très dommageable pour tous. Eloïse a été détournée de son rôle initial pour aider les 2 classes. Nous avons apprécié grandement son aide mais ce n'est pas une ATSEM et malheureusement son contrat s'arrête au 1er juin.

Cela veut dire qu'en cas d'absence d'ATSEM et de non remplacement comme cela s'est produit par 3 fois cette année, il n'y aura qu'une ATSEM pour 55 enfants.

Nous rappelons donc une nouvelle fois que pour le bien être et la sécurité des enfants encore non autonomes la présence d'ATSEM est essentielle et une priorité absolue.

La démarche des représentants de parents d'élèves

Sensibles aux besoins de l'école maternelle, les représentants de parents d'élèves se sont mobilisés et ont fait passer une pétition, transmise à la mairie, afin d'appuyer la demande des enseignants. La pétition a été déposée fin avril, mais la mairie n'avait pas apporté de réponse jusqu'à ce jour.

Madame Albert, l'Inspectrice de la circonscription de Saint-Avertin, a échangé également avec la municipalité à ce sujet, afin d'évaluer les ressources dont on disposait pour l'année prochaine : un service civique pourrait notamment pallier à cette difficulté, mais il ne faut pas écarter d'autres solutions, qui pourraient être davantage pérennes.

Monsieur Dupey étudie actuellement les différentes solutions, qui permettraient d'avoir un agent supplémentaire de 14h15 à 16h30 sur le site mairie.

Bilan du service civique d'Eloïse GIROLLET.

Eloïse Girollet a effectué une mission de service civique de 8 mois au sein de notre école. Cette mission s'est achevée le 31 mai. Initialement, Eloïse devait assister les enseignants lors d'activités numériques et d'ateliers autour de la citoyenneté, ainsi que participer à l'animation de projets fédérateurs tels que des rencontres sportives et artistiques. En raison du contexte sanitaire, nous avons priorisé ses interventions et modifié quelques-unes de ses missions : Eloïse a été un renfort auprès des enseignantes de maternelle et des ATSEM dans l'accompagnement des élèves dans les gestes quotidiens (habillage, rangement, nettoyage des mains...), et une aide dans l'encadrement d'activités et d'ateliers dans les six classes.

L'équipe enseignante et les élèves ont apprécié ses qualités et ses interventions. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

L'école renouvellera certainement une demande de service civique pour l'année prochaine.

Nouvelles mesures sanitaires :

- le signalement d'un cas d'élève positif a entraîné la fermeture d'une classe les 10 et 11 mai derniers. Dans la foulée, le 18 mai, des tests salivaires ont été proposés aux enfants de l'école par les services de l'Éducation Nationale.

- EPS en salle à nouveau autorisé. Mise en place des projets HipHop et Basket à l'école.

En ce qui concerne les mesures sanitaires, l'école insiste sur le fait que les familles doivent informer en cas d'isolement, cas contact, cas positif...

Système d'alerte centralisé pour les exercices de sécurité :

Suite à la réponse donnée par la mairie, indiquant que l'installation d'un système d'alerte centralisé pour l'ensemble des bâtiments n'était pas une obligation, nous avons fait figurer ce point au registre « Santé et sécurité au travail », sur les conseils de Mme Lachaise, chargée de la sécurité à la circonscription de St Avertin. En effet, nous estimons qu'il est important pour l'ensemble des personnes de l'école, adultes et enfants, d'être averti au même moment. Ce point a dû être évoqué aujourd'hui en commission départementale (CHSTT).

3 - Suivi des élèves (réseau d'aides, activité pédagogiques complémentaires).

Suivi des élèves

Depuis le début de l'année scolaire, il y a eu 18 réunions d'équipe éducative pour aider des élèves en difficulté et 4 équipes de suivi de scolarisation pour les élèves à besoins particuliers. Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont terminées pour cette année :

- 106 élèves ont été pris en charge cette année en APC.

Le Réseau d'Aide intervient auprès de petits groupes d'élèves en CE1 et CE2. Désormais, avec l'impossibilité de mixer les groupes d'élèves, la maîtresse E fonctionne en groupes restreints et a dû diminuer la durée de ses séances.

4 - Organisation du temps scolaire.

Nous ne savons pas à l'heure actuelle si les mesures de non brassage des élèves seront toujours d'actualité l'an prochain. A priori, nous repartirions en septembre avec les horaires actuels.

5 - Travaux en cours et prévisions.

Nouveau bâtiment :

La commune fait le point sur l'avancée des travaux :

Le déménagement des deux classes est programmé les lundi 5 et mardi 6 juillet prochains. L'achat de mobilier (30 tables et 30 chaises) pour une des deux classes est prévu. La mairie souhaite également équiper le bureau de direction de mobilier neuf, ce qui ne constitue pas une demande des enseignants : ce n'est pas une priorité pour l'école.

Le préfabriqué (classe 4) et le mur séparant la cour et le bâtiment de la classe 5 seront démolis au cours de l'été. La pose de la clôture autour du nouveau bâtiment est achevée.

Un local à vélos sera installé à l'arrière du nouveau bâtiment.

Aménagements de la cour élémentaire

Propositions de l'école

Lors du dernier Conseil d'Ecole, la commune nous avait demandé de présenter ce soir les propositions des élèves pour l'aménagement de la cour élémentaire. Nous n'avons pas pu obtenir de plan fiable malgré plusieurs demandes auprès de la mairie. Nous avons été surpris d'apprendre jeudi dernier que les grandes lignes de l'aménagement avaient déjà été décidées sans que nous ne soyons consultés. Des clôtures ont été installées mercredi dernier.

Nous allons toutefois vous présenter le travail des différentes classes car il est important d'y associer les élèves qui se sont tous investis et nous comptons sur la mairie pour en tenir compte.

Les élèves des classes 3, 4, 5 et 6 se sont concertés pour une réflexion sur l'aménagement de leur future cour de récréation.

Unaniment, les enfants sont en demande de plus de nature, de verdure, de fleurs et d'arbres, ce qui correspond bien à l'idée qu'on peut avoir d'une école de campagne comme la nôtre.

Mme Burguy a donné aux différentes classes un plan vierge des nouveaux bâtiments, et le plan qui vous a été distribué résume les désirs des élèves :

- un coin potager avec éventuellement une petite serre pour faire des expériences pédagogiques sur le jardinage

- des bancs, des tables, de la pelouse, un chemin, des arbres fruitiers pour aménager un coin détente
- un coin lecture avec un endroit qui correspondrait à un troc-livre, comme on peut en voir dans certaines communes, et qui permettrait aux élèves de s'échanger des livres sans contrainte
- un coin artistique avec un tableau à craie
- un endroit pour jouer aux billes et/ou au sable (l'APE interviendra par la suite sur ce projet)
- un poulailler qui accueillerait selon les années 2 ou 3 poules, ou un lapin... et qui serait vide l'été. (adoption des animaux par des familles ou des enseignants par la suite)
- un terrain multisport (foot, basket, hand, ballons...) à équiper de paniers et de buts de foot
- des couloirs de courses (qui pourraient également servir pour notre pratique de l'EPS)
- un coin d'herbe et de fleurs sous la classe 6 (actuellement avec des petits gravillons pour les billes)

Ces demandes peuvent paraître nombreuses, mais elles montrent bien le désir de verdure et de différents « coins » accessibles à tous en fonction du caractère de chacun.

Cet aménagement pourrait de plus aider à diminuer les conflits en récréation ou sur le temps de la cantine, en augmentant les possibilités d'occupations calmes.

Enfin, ces idées des enfants ne nous semblent pas incompatibles avec ce qui a déjà été décidé par la mairie.

Nous adapterons ce projet au projet décidé par la mairie.

Réponse de la mairie :

Végétaliser l'école est nécessaire pour notre école rurale. Suite aux propositions des élèves et des enseignants, la mairie élargira la pelouse. Il est également prévu de planter des arbres. Les différentes idées d'aménagements proposées par l'école seront respectées dans la mesure du possible.

Un agrandissement du préau est en réflexion.

Propositions de l'APE : circuit de billes.

Les membres de l'APE ont proposé de financer un circuit de billes, en caoutchouc moulé, d'une surface de 9m². Il sera installé près du bloc sanitaire. Une dalle sera préalablement coulée avant l'installation du circuit, qui aura lieu au cours du mois de septembre.

L'équipe enseignante salue cette belle initiative et remercie l'ensemble de l'APE.

Équipement numérique

La mairie participe au programme d'équipement et de rénovation numérique de l'école. Elle finance la dotation d'une classe mobile (ordinateurs) et d'un TNI (tableau numérique interactif).

L'équipe enseignante remercie la municipalité.

6 - Projets pédagogiques et réalisations :

Point sur l'Association USEP :

Solde au 09/02/2021: 5167,51€

Dépenses		Recettes
- Frais de tenue de compte	29,4	
- Achats de jeux pour les récréations	210,9	
TOTAL	240,3	TOTAL

Solde au 01/06/2021: 4927,21€

A venir :

+ dépenses :

· achats de classe

· projet d'école (HIP-HOP)

- cotisation USEP (environ 850 €)

- frais de tenue de compte

Projet Hip-hop :

10 interventions par classe sont prévues jusqu'au 28 juin. Les séances durent de 30 minutes à 1 heure selon l'âge des enfants. Elles ont lieu les lundis et mardis matins, ainsi que certains jeudis matins.

Des photos et/ou un film sera proposé pour restitution aux familles. Les autorisations concernant le droit à l'image sont en cours de distribution aux familles....

Nous remercions l'APE pour la participation au financement de ce projet danse.

Intervenante en musique : Juliette Chourot

Juliette a terminé ses interventions auprès des différentes classes chaque vendredi. Elle est revenue le 31 mai une dernière fois pour son examen de fin d'année qui a été validé. Elle était très investie aux côtés des enseignants pour les élèves.

Les enseignants et les élèves ont beaucoup apprécié ses interventions.

Si l'opportunité d'un nouveau stagiaire CFMI se présente, la mairie s'engage à lui rembourser de la même façon les frais kilométriques et les repas pris à la cantine.

8 - Dates à retenir ;

jeudi 2 septembre 2021 : rentrée des élèves. Les enseignants font la pré-rentrée le mercredi 1^{er} septembre. Un temps de concertation avec le personnel du périscolaire serait souhaitable au cours de cette journée de pré-rentrée...

Les prochaines élections au Conseil d'école auront lieu vraisemblablement fin octobre, comme chaque année. La mise sous pli sera faite fin septembre-début octobre (par exemple le mardi 28 septembre au matin) par les parents élus sortants.

Liste des parents élus :

Les représentants des parents d'élèves : Mme BRAULT Françoise, Mme MANGEANT Sophie, Mme GARREAU Marine, Mme ROUSSE Émilie, Mme MEUNIER Laure, Mme GALAIS Sonia, Mme COVCIC Nadège, Mme BLANC Émilie, M. BOUSSELY Gaétan, M. FRISON Julien.

La fête de l'école ne pourra pas avoir lieu, mais nous ferons notre possible pour transmettre aux familles qui nous en ont donné l'autorisation, des photos et vidéos de notre projet Hip-hop...

La mairie offrira en fin d'année un livre aux CM2. L'APE offrira un livre aux autres élèves de l'école.

La séance est levée à 19h30.

La directrice, Mme Vannier